

Public :



Tout candidat à la création ou à la reprise d'entreprise qui a un projet identifié.

Objectifs :



Étudier et vérifier la viabilité de son projet de création ou de reprise d'entreprise.
Construire et présenter son dossier de création ou de reprise.

Contenu :



Le créateur d'entreprise.
Le passage de l'idée au projet.
L'étude de marché et les actions commerciales.
Les comptes prévisionnels, le financement du projet.
Le cadre juridique, fiscal et social.
Élaboration de son dossier de création ou reprise d'entreprise.

Méthode :

Apport théorique.
Accompagnement individualisé.
Application à son projet.

Durée :



10 jours

Validation :



Évaluation par un jury de stage et attestation de formation.